

Décision

Générale

colonial

Décision n° 272 5 mars 1953

n° 272 5

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 01/04/1953

Date de publication
5 mars 1953

Date du numéro
1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois, pour en jouir à Montpellier, est accordé à M. Pau (Gabriel), Administrateur de 2e échelon de la F.O.M. Une réquisition de passage par première occasion maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Montpellier seront délivrées à l'intéressé qui voyagera accompagné de son épouse (Groupe II).